

Renouvellement des poubelles de tri des déchets à Riantec

Entre fin novembre 2018 et début janvier 2019, les habitants de Riantec recevront la visite d'agents de Lorient Agglomération en vue de les équiper de nouvelles poubelles vertes et jaunes mieux adaptées à leurs besoins. Ces nouvelles dotations précéderont la modification des fréquences de collecte qui interviendra quant à elle à partir du 1^{er} trimestre 2019 à Riantec.

Des poubelles adaptées à un tri optimum des déchets

Afin d'accompagner au mieux les habitants dans leur geste de tri, Lorient Agglomération propose de remplacer les poubelles jaunes et vertes par des modèles mieux adaptés à la production des déchets : une poubelle jaune, plus grande, pour accueillir tous les emballages et une poubelle verte, à cuve réduite, ajustée à la quantité de biodéchets produite. Contrairement à la poubelle jaune, le remplacement de la poubelle verte est obligatoire ; les anciennes poubelles existantes ne seront plus autorisées une fois la phase d'enquête achevée, celles-ci ne seront donc plus collectées.

Etapes clés du dispositif

- Entre fin novembre 2018 et début janvier 2019 : recueil des besoins des habitants en bacs de tri des déchets.
- Entre décembre 2018 et janvier 2019 : livraison des nouvelles poubelles et récupération des anciennes dans chaque foyer enquêté.
- A partir du 1^{er} trimestre 2019 : modification des fréquences et du jour de ramassage des poubelles.

Le recueil des besoins mené auprès des habitants entre fin novembre et début janvier 2019

Des agents de Lorient Agglomération, munis d'une carte d'identification, rencontreront les habitants de Riantec du lundi au samedi. En cas d'absence, un avis de passage sera laissé et il sera aussi proposé aux habitants de transmettre leurs besoins via un formulaire en ligne sur www.lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services/Déchets/Demande de bac).

Les nouvelles poubelles seront livrées entre décembre 2018 et janvier 2019 (sans présence nécessaire au sein du domicile) et les anciennes poubelles récupérées durant cette même intervention. Aussi, pour faciliter leur reprise par les agents de maintenance, sur cette même période, les anciens bacs de tri devront être placés à l'extérieur des propriétés, sur le domaine public.

Vers un changement de fréquence de ramassage des déchets non recyclables

A partir du 1^{er} trimestre 2019, la fréquence de collecte de la poubelle bleue sera modifiée : elle sera ramassée tous les 15 jours. En effet, avec le tri des biodéchets de la poubelle verte et les nouveaux déchets acceptés dans le bac jaune réservé aux emballages, le volume de la poubelle bleue est considérablement réduit. Il n'est donc plus nécessaire de la présenter chaque semaine à la collecte. Les habitants seront prévenus de ces changements par un courrier d'information remis en boîte-aux-lettres au cours du 1^{er} trimestre 2019. Une fois le service effectif, il sera également possible de trouver ces mêmes renseignements sur www.lorient-agglo.bzh en indiquant son adresse postale (rubrique Vos services/Déchets/Collecte et tri) et de télécharger son calendrier de collecte 2019 personnalisé.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

